

RegTech et SupTech: Implications en matière de contrôle

Compte rendu de la Consultation téléphonique

A2ii – AICA

21 mars 2019



Las Llamadas de Consulta de la A2ii son organizadas junto con la IAIS para proporcionar a los Les Consultations téléphoniques sont organisées dans le cadre du partenariat entre l'Initiative Accès à l'assurance (A2ii) et l'Association internationale des contrôleurs d'assurance (AICA) pour fournir aux contrôleurs une plateforme d'échanges sur les expériences et les enseignements relatifs au développement de l'accès à l'assurance.

Introduction

Les technologies de contrôle (SupTech pour *Supervisory Technology*) sont un sous-ensemble des FinTech¹ qui font usage des innovations technologiques pour renforcer les activités de contrôle. Ces technologies aident les agences de contrôle² à numériser les processus de reporting et de réglementation, ce qui permet d'assurer de manière plus efficace et proactive l'évaluation des risques et de la conformité des institutions financières. Les SupTech renvoient aux technologies utilisées par les régulateurs pour renforcer les activités de contrôle. D'autre part, les RegTech sont utilisées en référence aux technologies déployées par les assureurs pour assurer leur conformité réglementaire: « La technologie de réglementation est un sous-ensemble des FinTech qui se concentre sur les technologies susceptibles de faciliter la conformité des exigences réglementaires beaucoup plus efficacement que les méthodes actuelles ».³

Lors de cet appel à la consultation, Anatol Monid, expert du Toronto Centre, a présenté un aperçu détaillé du sujet dans les appels en anglais, tandis qu'Andrea Camargo a présenté l'appel en espagnol. Jermy Prenio et Denise Garcia du *Financial Stability Institute* (FSI) se sont joints à eux pour présenter les principales conclusions du [Numéro 9 de FSI Insights Pape](#): « Technologies innovantes en matière de supervision financière (SupTech) : l'expérience des premiers utilisateurs » [*Innovative technology in financial supervision (suptech) – the experience of early users*]. Les autorités suivantes ont également partagé les expériences de leurs juridictions : Peter Thomas de la Banque d'Angleterre (BoE, Royaume-Uni) et Todd Sells de la National Association of Insurance Commissioners (NAIC, États-Unis) ont présenté l'essentiel des activités de réglementation et de contrôle de leurs juridictions autour des RegTech, des SupTech et des FinTech.

1 « FinTech » et « InsurTech » sont des termes couramment utilisés dans les domaines de la réglementation et des activités de contrôle. Les technologies financières ou FinTech font référence aux « innovations financières dans les services financiers facilitée par les nouvelles technologies » et susceptible d'engendrer de nouveaux modèles commerciaux, applications, processus ou produits ayant une incidence significative sur les marchés financiers, les institutions et l'offre de services financiers (Conseil de stabilité financière - CSF, 2017). Les InsurTech: Il s'agit de l'ensemble des offres de technologies d'assurance émergentes et des modèles commerciaux novateurs susceptibles de transformer le secteur des assurances. Les InsurTech couvrent plusieurs domaines du secteur de l'assurance, tels que l'assurance facturée « à l'utilisation », l'assurance maladie, la gestion d'agence ou de courtage, l'assurance e-commerce, l'assurance ponctuelle ou à la demande ou l'assurance entre homologues (Association internationale des contrôleurs d'assurance). (AICA, 2017)

2 Banque des règlements internationaux (BRI), 2018

3 Autorité britannique de surveillance financière (FCA UK), 2015

Les RegTech et les SupTech: Implications en matière de contrôle

Présentation par Anatol Monid

Les outils et applications autour des RegTech et des SupTech proposent des solutions qui permettent de simplifier et d'automatiser les activités récurrentes de contrôle et de réglementation⁴. Les utilisations possibles des RegTech sont les suivantes:

- **Dynamic Compliance** (« Essai dynamique ») – Propose des solutions d'identification et de suivi des modifications des exigences réglementaires permettant aux contrôleurs d'effectuer un travail de suivi automatisé et en temps réel des seuils et du risque de conformité, établi sur la base de l'analyse de données opérationnelles, entre autres.
- **Gestion et contrôle de l'identité** – Appliqué aux contrôles de lutte contre le blanchiment d'argent et à la détection de la fraude, ainsi qu'aux procédures « KYC » (*Know-Your-Customer*).
- **Gestion des risques** – Production, agrégation facilitée des données sur les risques, reporting interne, identification et contrôle automatisés des risques, conformément à la méthodologie ou aux définitions réglementaires. Plus : création d'alertes ou déclenchement d'actions à des seuils prédéterminés.
- **Reporting réglementaire** – Pour réduire les coûts, il est possible d'automatiser les activités réglementaires récurrentes.
- **Suivi des transactions** – Porte sur les exigences en matière de conduite des affaires et propose une un suivi et un audit des transactions en temps réel, notamment à l'aide de systèmes de validation d'intégrité de bout en bout, d'antifraude et d'identification des abus de marché.
- **Négociation sur les marchés financiers** – L'automatisation des procédures liées aux transactions sur les marchés financiers, telles que le calcul des marges, le choix des contreparties et des plateformes de négociation, l'évaluation des expositions, ainsi que le respect des règles de conduite commerciales.

D'autre part, les superviseurs peuvent utiliser les SupTech des manières suivantes :

- **Méthode de saisie des données** – Les institutions « déclarantes » peuvent automatiser la collecte de données commerciales dans un format standard et très granulaire, conforme aux consignes de l'autorité de contrôle avant de les envoyer à une base de données centrale.

4 Listes des références :

[Les FinTech, les RegTech et les SupTech:Ce qu'elles impliquent en matière de contrôle du secteur financier. SupTech:Tirer parti des technologies pour mieux mener a bien les activités de contrôle \[Leveraging technology for better supervision\]. \(Toronto Centre Notes, 2018\)](#)

[L'évolution des FinTech dans le secteur de l'assurance \[FinTech Developments in the Insurance Industry\]. \(AICA 2017\)](#)
[FSI Insights on policy implementation No. 9, "Innovative technology in financial supervision \(supotech\) – the experience of early users". Dirk Broeders et Jermy Prenio \(FSI\), 2018](#)

- **Approche de l'extraction de données** – Recours à des processus automatisés déclenchés et contrôlés par le superviseur pour collecter et normaliser des données commerciales brutes tirées directement depuis les systèmes opérationnels des institutions.
- **Supervision prédictive dynamique** – Prise de mesures prudentielles préventives, sur la base d'une analyse comportementale prédictive.
- **Accès en temps réel** – Les contrôleurs peuvent extraire ou « consulter » les données opérationnelles au besoin et à volonté (pas uniquement à des périodes de reporting prédéterminées) en accédant directement aux systèmes d'exploitation des établissements; une démarche qui pourrait très bien intégrer le suivi des transactions en temps réel.
- **Utilitaire de reporting** – La SupTech permet de créer des utilitaires de reporting, c'est-à-dire des structures centralisées fonctionnant non seulement comme une base de données commune contenant des données granulaires déclarées, mais également comme un référentiel de l'interprétation des règles de reporting, dans un format lisible par les ordinateurs (il s'agit autrement dit d'un « utilitaire de reporting »).
- **Collecte des informations à partir de données non structurées** – Collecte et analyse des données non structurées avec une efficacité accrue, ce qui permet d'alléger le travail des contrôleurs dans leurs autres tâches fastidieuses telles que la lecture de nombreux fichiers PDF, la recherche sur Internet, etc.
- **Soumissions réglementaires et gestion de la qualité des données** – Procédures entièrement automatisées pour gérer les soumissions des institutions déclarantes et gérer la qualité des données déclarées, comprenant aussi l'exécution de tests de validation.

Les changements dans la réglementation continuent d'encourager le déploiement d'outils de RegTech et de SupTech par les contrôleurs. Avec les avancées technologiques, il est inévitable que les contrôleurs soient confrontés à des défis et à des avantages clés au moment d'adopter des RegTech et des SupTech. Voici quelques-uns des défis et avantages :

› **Défis et avantages de la mise en œuvre des SupTech :**

Défis

- **Problèmes liés à la qualité des données** – Complexité de l'analyse ou de la validation des données de type Big Data collectées à partir de sources d'informations non conventionnelles, telles que les données tirées des réseaux sociaux.
- **Risque juridique** – Les autorités de contrôle doivent connaître les lois en vigueur en matière de protection des données dans leur pays, compte tenu de la collecte continue de données et de la disponibilité de davantage de données provenant de sources alternatives.
- **Risque opérationnel** – L'afflux de données implique que les entreprises et leurs contrôleurs deviennent une cible de choix pour les pirates informatiques et cela peut exiger l'adoption de mesures de cybersécurité strictes afin de pouvoir détecter toute forme de violation.

- **Risque réputationnel** – Mauvaise validation des données par une application SupTech. Une défaillance des algorithmes peut notamment conduire à une mauvaise interprétation et à des mesures de contrôle erronées. Cela peut affecter négativement la réputation de l'entreprise et du contrôleur.
- **Problèmes de ressources** – Les contrôleurs peuvent être confrontés à des contraintes budgétaires, à un manque de personnel qualifié pour déployer les applications. Si ces données demeurent inutilisées, les assureurs pourraient soulever la question du fardeau réglementaire.

Avantages

- **Contrôle intégrant les exclusions** – Contrôles automatisés des données des institutions et autres informations automatiquement collectées et analysées pour identifier les « exclusions » ou les « valeurs aberrantes » associées à des paramètres prédéterminés.
- **Automatisation des mesures de contrôle** – Envoi d'une consigne créée automatiquement en cas d'augmentation de capital sur la base d'une analyse et d'une prise de décisions automatisées ;
- **Réglementation et contrôle algorithmique** – Peut être utilisé pour assurer le contrôle du trading haute fréquence, la notation du crédit basée sur des algorithmes, les conseillers en robotique ou tout service ou produit permettant d'automatiser le processus décisionnel ;
- **Efficacité** – Peut contribuer à réduire les coûts de conformité au sein de l'entité réglementée et le renforcement de la gestion des risques peuvent contribuer à améliorer la stabilité et l'efficacité du marché. Les Regtech peuvent contribuer à minimiser les interprétations divergentes des règles et donc de renforcer les échéances.
- **Soutenir l'innovation** – de nombreux organismes de réglementation ont pour mandat de promouvoir l'innovation. En identifiant les technologies pertinentes, les contrôleurs peuvent aider les entreprises à mieux gérer les exigences réglementaires.
- **Contrôle en temps réel** : les contrôleurs peuvent faire le suivi des données telles qu'elles sont créées dans les systèmes opérationnels des institutions réglementées.

› Défis et avantages de la mise en œuvre des RegTech :

Défis

- **Bien cerner le positionnement de l'entreprise** – Il est important de comprendre la position du marché ou le savoir-faire de l'entreprise, de déterminer la stratégie, la feuille de route et l'adhésion de la direction, mais aussi d'identifier les éléments de conformité réglementaire et de reporting pouvant tirer profit de l'automatisation.

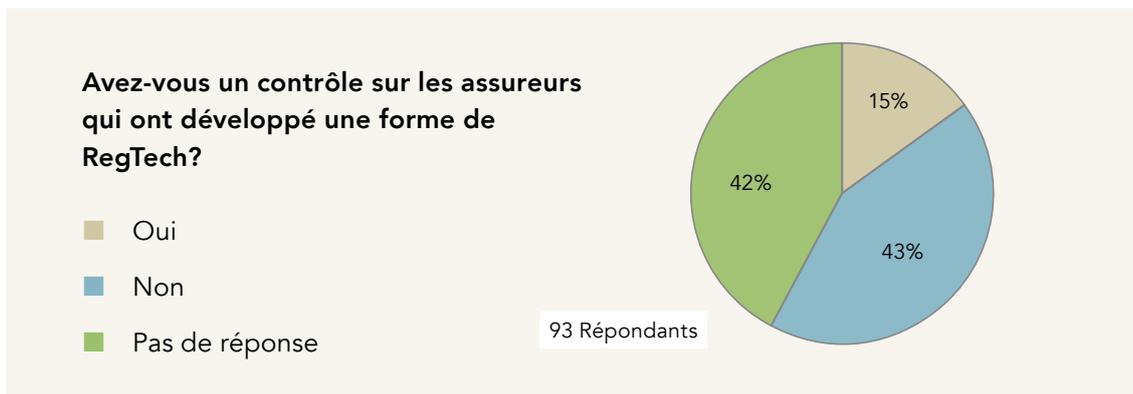
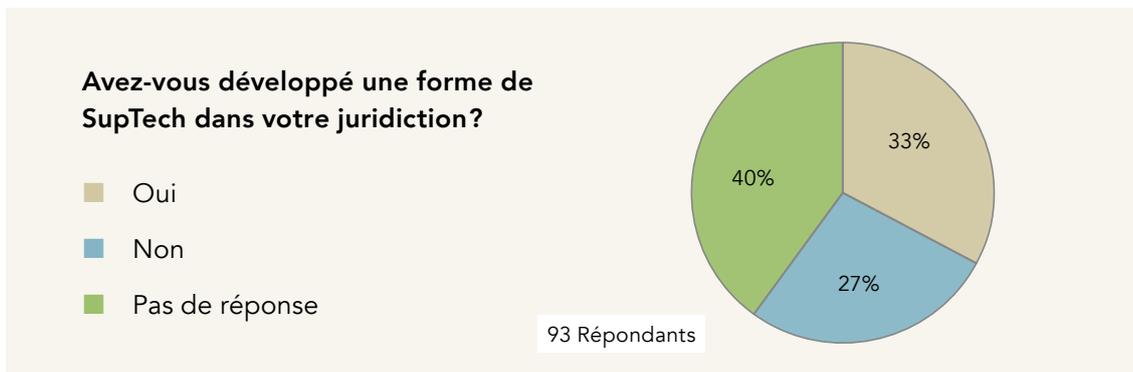
- **Conformité aux réglementations en vigueur** – Nécessité de clarifier les risques, les complexités et les exigences en matière de conformité pour mettre en œuvre les RegTech. La conception et la mise en place d'un cadre intégré sont fondamentales, en particulier une taxonomie normalisée pour pouvoir cartographier et effectuer un suivi des risques.
- **Données réglementaires et exigences à venir en matière de production de rapports** – Les autorités de contrôle doivent bien comprendre les réglementations en vigueur et émergentes qui ont une incidence sur les activités commerciales.
- **Personnel qualifié** – Il est indispensable de disposer d'un personnel qualifié pour fournir des services et gérer le changement.
- **Absence de position commune des régulateurs** – Absence de position claire des régulateurs sur les solutions et les normes en raison de régimes de protection des données différents. Les différences régionales, ainsi que les réglementations conflictuelles peuvent engendrer incertitudes et inefficacités.
- **Les changements technologiques** – L'adoption des solutions RegTech implique des coûts élevés et doit être examinée attentivement. Les choix dans l'approche ou les solutions dans la mise en œuvre peuvent varier d'un intervenant à l'autre. Les normes et les solutions utilisées par le passé sont susceptibles d'être obsolètes.

Avantages

- **Croissance du chiffre d'affaires des assureurs** – Les solutions d'automatisation renforcent la compétitivité tout en augmentant la satisfaction et la rétention de la clientèle, par une intégration et une mise en œuvre accélérée des exigences en matière de connaissance du client et de lutte contre le blanchiment.
- **Réduction des coûts** – on peut simplifier les processus afin de réduire le nombre de personnel chargé de vérifier les faux positifs et réduire les coûts généraux de conformité.
- **Gains d'efficience** – L'automatisation des protocoles de conformité et de création de rapports permet aux entreprises de libérer du temps pour pouvoir se concentrer sur leurs objectifs stratégiques. Les « responsables conformité » sont également en mesure de se pencher davantage sur les activités plus importantes, telles que les enquêtes sur des dossiers douteux.
- **Réduction des risques** – Lorsque les entreprises sont plus facilement en mesure de se conformer aux normes en matière de connaissance du client et de lutte contre le blanchiment, ainsi qu'aux nombreuses autres exigences, elles risquent moins de subir un préjudice réputationnel, ou des pénalités et des amendes imputables à des erreurs de conformité.
- **Soutenir l'innovation** – Les parties prenantes de ce secteur d'activité développent et adoptent les RegTech pour répondre aux exigences de conformité réglementaires. Les technologies innovantes aideront les entreprises à développer des fonctionnalités avancées d'analyse de données (analyse de scénario, analyse des tendances et des perspectives), considérées comme des outils clés pour améliorer la qualité de la gestion des risques.

Parmi les initiatives susceptibles d'appuyer le déploiement de RegTech, citons The Institutes RiskBlock Alliance, qui s'emploie à promouvoir la technologie Blockchain à travers le monde. L'initiative est dirigée par différents acteurs du secteur, et se concentre pour l'instant sur l'assurance de bien et l'assurance multirisque. Un autre exemple est le consortium B3I, une initiative de réassurance axée sur la démonstration de faisabilité et les bonnes pratiques en matière de technologie blockchain. À ce titre, le consortium R3 imagine des solutions de blockchain communes à tous les services financiers. Le réseau Global Financial Innovation Network (GFIN) est l'une des initiatives clés des SupTech. Il s'appuie sur la collaboration avec d'autres contrôleurs pour apprendre, adapter et partager des problèmes de nature technologique qui se répandent rapidement à travers les marchés des capitaux, tels que les cryptomonnaies.

Au cours de la consultation téléphonique, les contrôleurs ont également répondu à un court sondage visant à déterminer si les contrôleurs participant à l'appel avaient mis au point des formes de RegTech ou de SupTech. Les questions et réponses sont compilées dans les diagrammes ci-dessous :



Résumé du numéro 9 de *FSI Insights*

Le document portait exclusivement sur les SupTech, l'objectif étant d'avoir une vue d'ensemble intersectorielle des applications SupTech dans plusieurs aspects du travail de contrôle. Le document donne également un aperçu des expériences concrètes que les autorités de contrôle⁵ ont déployé ou des applications SupTech qu'elles commencent à explorer dans leurs activités de contrôle. L'illustration ci-dessous montre à quel point les contrôleurs ont progressé dans le déploiement d'applications SupTech:

Domaine de contrôle	Agence de contrôle								
	ASIC	BoI	BNR	BSP	CNBV	DNB	MAS	OeNB	SEC
Déclarations automatisées			Opérationnel	En cours de développement		En cours de développement		Opérationnel	
Suivi en temps réel	Opérationnel	Phase expérimentale				Phase expérimentale			
Validation		Phase expérimentale		En cours de développement	En cours de développement		Opérationnel	Phase expérimentale	Opérationnel
Regroupement	Opérationnel						Opérationnel		Opérationnel
Visualisation	Opérationnel				En cours de développement	En cours de développement	Opérationnel	Opérationnel	Opérationnel
Assistance virtuelle		Phase expérimentale		En cours de développement			En cours de développement		
Réglementation lisible électroniquement									
Manipulation	Opérationnel				En cours de développement		En cours de développement		Opérationnel
Délit d'initié	Opérationnel						En cours de développement		Opérationnel
Lutte contre le blanchiment/ financement du terrorisme		Opérationnel	Phase expérimentale		En cours de développement		En cours de développement		
Fraude	En cours de développement						En cours de développement		En cours de développement
Vente inadaptée									Phase expérimentale
Évaluation du risque de crédit		Phase expérimentale							
Évaluation du risque de liquidité						Opérationnel			
Risques macro-financiers	En cours de développement	Phase expérimentale				En cours de développement			En cours de développement
Signalement des risques émergents						En cours de développement			
Évaluation de la politique			Phase expérimentale		Phase expérimentale	Phase expérimentale			
Stabilité financière		En cours de développement				Phase expérimentale			

Légende: ■ Phase expérimentale ■ En cours de développement ■ Opérationnel

Source : FSI Insights Paper, n° 9 (FSI 2018)

5 La liste des organisations interrogées comprend la Commission australienne des valeurs mobilières et des investissements (ASIC), la Banque d'Italie (BoI), Bangko Sentral ng Pilipinas (BSP), BearingPoint, le Boston Consulting Group (BCG) / Expand Fintech Control Tower, la Banque centrale de la République d'Autriche (OeNB), la Commission nationale des banques et des valeurs mobilières (CNBV), la Banque néerlandaise (DNB), l'Autorité européenne des valeurs mobilières et des marchés (ESMA), la Banque fédérale de réserve de San Francisco, l'Autorité de conduite financière (FCA), l'Autorité monétaire de Singapour (MAS), la Banque nationale du Rwanda (BNR), *RegTech for Regulators Accelerator* (R2A), la *Securities and Exchange Commission* (SEC), *Suade Labs*, la Banque mondiale (BM), le Forum économique mondial (WEF)

Les contrôleurs développent des applications SupTech pour les raisons évoquées, notamment : accroître l'efficacité, réduire les coûts et améliorer les capacités.

La publication du numéro 9 de FSI Insights Paper, Innovative technology in financial supervision (suptech) – the experience of early users [Nouvelles technologies en matière de supervision financière (suptech)] (Broeders et Prenio, 2018) est consultable [ici](#)

ÉTUDE DE CAS AUX ÉTATS-UNIS

L'étude de cas sur les États-Unis nous a été présentée par Todd Sells de la National Association of Insurance Supervisors (NAIC).

En 1999-2000, la NAIC a lancé son approche de saisie de données en se basant sur un modèle de données soumises par les entreprises, lesquelles sont stockées dans leur base de données financières. Cela a constitué le fondement de la majeure partie du processus réglementaire ainsi que des outils automatisés développés par la NAIC pour mener l'analyse et l'examen réglementaires. Depuis, la NAIC modifie, améliore et renforce les ensembles de données ainsi que les outils automatisés qu'ils créent. Cependant, la NAIC n'a pas actualisé la technologie ni l'infrastructure. La NAIC en est à sa phase expérimentale en matière d'intelligence artificielle (IA) et d'apprentissage automatique. Elle travaille avec les fournisseurs pour, par exemple, lancer des applications de traitement du langage naturel et des outils d'informatique « en nuage » [*cloud computing*]. En ce qui concerne la structuration de grandes quantités de données que la NAIC reçoit des entreprises, celles-ci ont permis de lancer un certain nombre de projets, par exemple :

- S'impliquer dans un projet de gouvernance des données commerciales comprenant un nouvel entrepôt de stockage des données d'analyse où celles-ci sont structurées dans différents formats, outre la couche de données opérationnelle. Cela pour permettre à ce que les données se prêtent à différents types d'activités d'intelligence artificielle et d'apprentissage automatique.
- La NAIC dispose d'un outil de notation à l'intention des régulateurs qui permet d'analyser différentes données afin de noter les entreprises en fonction de fourchettes prédéterminées. Cet outil est utilisé actuellement dans les explorations de la NAIC avec des outils d'IA et d'informatique en nuage.

Si vous avez des questions ou pour en savoir plus sur les activités de la NAIC, vous pouvez les adresser à tsells@naic.org

ÉTUDE DE CAS EN GRANDE-BRETAGNE

L'étude de cas britannique a été présentée par Peter Thomas de la Banque d'Angleterre

La Banque d'Angleterre a effectué une démonstration de faisabilité en 2018 afin de déterminer si les techniques d'apprentissage automatique étaient susceptibles de les aider à absorber les volumes croissants de données non structurées portant sur la gestion des données de l'entreprise. Cette démonstration de faisabilité a permis de prouver que l'apprentissage automatique pouvait faciliter le traitement et la gestion des données des entreprises, libérant ainsi du temps pour les contrôleurs tout en leur permettant d'effectuer un travail analytique à valeur ajoutée. La Banque d'Angleterre a lancé un projet de trois ans visant à mettre en œuvre ces capacités d'apprentissage automatique à grande échelle dans tous les domaines du contrôle.

Pour toute question ou pour en savoir plus sur les activités de la Banque d'Angleterre, veuillez contacter

Peter.Thomas@bankofengland.co.uk



Questions et discussion

- 1. Pourriez-vous donner d'autres exemples concrets sur la manière dont les RegTech et les SupTech ont été adoptés dans d'autres juridictions?** Les contrôleurs participant à l'appel ont donné quelques exemples d'utilisation des SupTech dans leurs juridictions respectives. L'instance de réglementation des assurances en Inde (IRDAI) a parrainé une institution qui collecte des données transactionnelles sur de nombreux secteurs d'activité afin de fournir des données au secteur d'activité et à l'organisme de réglementation. L'institution soutient le secteur en apportant son expérience et aide également l'IRDAI à prendre des décisions politiques. L'IRDAI utilise également une plateforme informatique qui permet aux entités de soumettre des rapports avec un certain degré de validation. Le système permet une analyse ad hoc des données, malgré certaines restrictions. Un autre exemple est celui de l'Afrique australe et de l'Est où les entités sous contrôle utilisent un système pour soumettre des rapports de réglementation.
- 2. Quels sont certains des défis potentiels liés à la résistance au changement des contrôleurs et des entités de contrôle?** Avec l'avancement constant des processus d'automatisation, on peut s'attendre à voir apparaître des changements. La gestion du changement et l'adaptation des employés sont des aspects cruciaux dans le cadre du processus d'adaptation au changement. L'un des principaux problèmes abordés par les contrôleurs participant à la consultation téléphonique touche au fait que ceux-ci ne sont peut-être pas en mesure d'accepter les solutions technologiques des assureurs, car les compétences technologiques en matière de contrôle risquent de prendre du retard par rapport à celles du secteur. Un autre défi consiste à intégrer/transférer les systèmes existants vers le nouveau système de base de données de la réglementation. Les contrôleurs ont également souligné qu'il était difficile d'obtenir l'acceptation ou l'adhésion des employés et des cadres moyens pour passer d'un système de supervision très manuel à une méthode de contrôle basée davantage sur la technologie. Par ailleurs, les contrôleurs éprouvent des difficultés à gérer les coûts associés à la mise en œuvre des RegTech, en particulier pour les institutions disposant de nombreux systèmes hérités.
- 3. La mise en œuvre des outils SupTech/RegTech remplacera-t-elle le besoin d'inspection sur site et, d'une manière plus générale, le risque de licenciement de personnel est-il une préoccupation?** Ces applications peuvent en effet réduire le besoin pour les contrôleurs d'effectuer certaines activités de routine sur site, ainsi que des activités de nature transactionnelle. Les contrôleurs seront également en mesure de filtrer plus facilement de grandes quantités de données afin de mieux cibler les activités sur site, assurant ainsi un meilleur contrôle fondé sur le risque. Cependant, les SupTech/RegTech ne peuvent pas remplacer le degré de bon sens et de discernement ni la présence physique d'un contrôleur. Les professionnels concernés présents lors de la consultation téléphonique ont également souligné qu'une inspection sur site était toujours nécessaire pour pouvoir vérifier les rapports de l'entreprise afin de prendre des décisions éclairées et précises, en particulier s'il s'avère nécessaire de mettre en œuvre des mesures particulières. « Les données doivent tout de même être vérifiées et cela exige du personnel. Par ailleurs, je pense que les niveaux d'analyse poussée nécessiteront toujours des personnes pour le faire. »

- 4. Existe-t-il des exemples d'applications SupTech utilisées actuellement par les autorités de contrôle ? Notamment BearingPoint, ou encore des outils de veille économique ou d'intégration de bases de données ?** À l'heure actuelle, il existe quelques solutions standard et les contrôleurs travaillent avec les fournisseurs pour obtenir ce dont ils ont besoin, comme le souligne l'étude de cas de la NAIC.
- 5. Existe-t-il des produits d'assurance qui utilisent des innovations financières ou des applications de FinTech, par exemple, en passant par des applications mobiles ? Comment fonctionnent ces types de produits et à quelle catégorie de produits appartiennent-ils ?** En règle générale, peu de produits d'assurance véritablement novateurs ont été développés. Des changements sont survenus dans la numérisation de la distribution (applications mobiles), la souscription automatisée (en passant par la télématique, l'analyse paramétrique ou la biométrie) ou encore la modification de produits sur le plan de de l'assurance à la demande ou «entre particuliers» (peer-to-peer). En ce qui concerne les aspects d'assurance de routine, les InsurTech permettent d'accélérer les processus, tout en les rendant plus fiables et plus conviviales pour le consommateur. Pour mieux comprendre les technologies financières et leurs produits, vous trouverez plus d'informations dans le Document de synthèse de l'AICA sur le recours de plus en plus fréquent de la numérisation dans le domaine de l'assurance et ses répercussions potentielles pour le consommateur [*Increasing Digitalisation in Insurance and its Potential Impact on Consumer Outcomes*] (AICA 2018). Vous pouvez consulter ce document de synthèse directement [ici](#).
- 6. Comment les autorités de contrôle peuvent-elles encourager l'innovation tout en veillant à ce que les produits innovants introduits sur le marché soient correctement réglementés, par exemple en l'absence de réglementation régissant ces produits ?** Il faut que les contrôleurs puissent développer des voies de communication efficaces avec les preneurs de licence ou qu'ils aient une approche de connaissance du marché qui favorise la collecte active de données sur les produits et l'innovation. De nombreux assureurs communiqueront à l'avance avec leurs autorités de réglementation sur les lancements de produits novateurs. Comme pour tout nouveau produit, pas seulement les nouveautés technologiques, les régulateurs devront évaluer si celui-ci est conforme aux conditions de licence de cet assureur et déterminer si le produit comporte les éléments recherchés de protection du consommateur et d'équité. Si la juridiction a des exigences d'homologation préalable des produits, rien ne doit empêcher le cours normal de ce processus. Des mesures existent également probablement pour les produits sans licence ou non homologués ne relevant pas du champ d'application de la réglementation. Par exemple, de nombreuses lois sur les assurances interdisent les activités d'assurance non autorisées et donnent à l'organisme de réglementation le pouvoir d'appliquer des mesures correctives, telles que des ordonnances de cessation et d'abstention ou exécutoires.
- 7. Comment les régulateurs peuvent-ils traiter avec des entités qui proposent de nouveaux produits technologiques sans pour autant divulguer les procédures informatisées de ces produits et font parfois tout pour dissimuler le mode de fonctionnement de leurs systèmes ?** Les régulateurs doivent trouver un équilibre entre encourager l'innovation, protéger les consommateurs et les inconvénients potentiels des nouvelles approches, en particulier de celles susceptibles d'être invisibles au premier abord. Chaque

juridiction a probablement ses propres exigences en matière de divulgation des processus. À la lumière des nouveaux risques découlant de l'utilisation accrue des technologies dans les transactions financières, il faudra peut-être adapter certaines procédures de manière à tenir compte des nouvelles exigences en matière de déclaration ou de divulgation. Cependant, pour cela, il est important de commencer par bien cerner les risques et les avantages découlant de l'utilisation des technologies en question, et donc de déterminer si toute intervention est nécessaire.

- 8. Après normalisation des données à des fins d'évaluation, faut-il utiliser un outil (ou une application) pour évaluer automatiquement la conformité aux réglementations et prévenir le blanchiment de capitaux?** Les technologies de l'information et l'automatisation sont simplement des outils qui aident les institutions financières et les organismes de réglementation à effectuer plus efficacement des évaluations de la conformité et à mettre en œuvre les mesures préventives. Cependant, leur absence ne signifie pas que les mesures de conformité et de lutte contre le blanchiment d'argent ne peuvent pas être mises en œuvre efficacement en passant par des opérations manuelles. .

- 9. Est-il nécessaire de développer des applications ou de gérer uniquement des bases de données assorties de feuilles de calcul électroniques pour déterminer les cas de conformité, les écarts ou la non-conformité?** Le document de travail «Des feuilles de calcul aux SupTech : Des solutions technologiques pour assurer la surveillance des pratiques du marché» [From spreadsheets to SupTech: Technology Solutions for Market Conduct Supervision] (Banque mondiale, 2018) apporte certains éclaircissements sur les défis que représente la gestion des données. Vous pouvez consulter directement la publication à l'adresse [suivante](#).

L'Initiative est un partenariat entre :

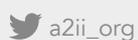


Hébergée par :



Initiative Accès à l'assurance
Hébergée par le Projet Financial Systems
Approaches to Insurance de la GIZ
Deutsche Gesellschaft für Internationale
Zusammenarbeit (GIZ) GmbH
Dag-Hammarskjöld-Weg 1-5
65760 Eschborn, Germany

Téléphone: +49 61 96 79-1362
Fax: +49 61 96 79-80 1362
E-mail: secretariat@a2ii.org
Site web: www.a2ii.org



Promouvoir l'accès pour tous à une assurance responsable et inclusive.